

## COMPTE RENDU RÉUNION COMMISSION TOURISME DU 3 NOVEMBRE 2016 ET DE LA RENCONTRE AVEC LA RESPONSABLE DE L'AGGLO DU 28 novembre 2016

### Rencontre du 3 novembre avec les intervenants du tourisme

#### Présents

Élus : B. Chauvet, T. Loison, B. Loison

Personnel : Sophie Valla

Élus excusés : B. Tufféry et M. Le Boulch

Intervenants du tourisme : Mmes Pontier et Sarrazin, MM. Anglezan et Thibaudault

#### Préambule

L'objectif de cette rencontre était de donner des informations de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien et d'échanger avec les intervenants du tourisme de notre commune.

Un tour de table a été fait afin que chaque participant se présente.

Nous avons accueilli ce jour là, M. Thibaudault nouveau gérant de l'auberge Lou Caleou qui a fait part de ses projets.

#### Points abordés

##### ➤ Association de l'Office du tourisme du Gard rhodanien

Après plus d'un an et demi l'agglo sans directeur de l'Office du tourisme, Mme Prost Claire a été embauchée le 1er juin.

Une nouvelle association a dû être créée afin de prendre en compte le financement de la communauté d'agglo dans le tourisme qui est une compétence communautaire

Il demandé quel est le montant du budget tourisme ? Il est d'environ de 600 000 € pour le fonctionnement du service.

Cette nouvelle association a des statuts particuliers avec une organisation autour des instances suivantes : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le bureau (ou directoire) et un Comité d'Orientation Stratégique et de Surveillance (COSS). Les membres seront composés d'élus et d'intervenants du tourisme. Les statuts ont été votés le 17 octobre 2016 par les élus communautaires.

Il est demandé quand se tiendra l'assemblée générale ? Elle aura lieu début 2017 car il faut un délai de trois mois suite à la délibération du conseil communautaire.

##### ➤ Taxe de séjour

En 2016, les tarifs avaient été augmentés de 10 % pour intégrer la taxe additionnelle instaurée par le Conseil départemental du Gard.

Pour l'année 2017, la Commission tourisme propose de ne pas modifier les tarifs et les modes de perception de la taxe de séjour. La taxe de séjour est une source de recettes importante pour la Communauté d'agglomération (environ 120 000 €). Il est rappelé que c'est le client qui la paie (l'hébergeur étant chargé de la reverser à l'Agglo) et que cette taxe est destinée à financer des projets d'ordre touristique comme : les visites de clochers, les visites insolites, des visites supplémentaires dans nos trois plus « Beaux villages de France », les balades nocturnes de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit, les animations de l'Espace Rabelais...

##### ➤ Label « Vignoble et Découverte »

Suite à la présentation de Mme Mesloub Linda de l'ADRT (Agence de Développement et de Réservation Touristique) du Département du Gard, les différents documents ont été remis aux participants qui ne les avaient pas.

Le gérant de l'auberge est intéressé par ce label suite aux informations et indique que cela aurait été bien de trouvé les documents du label « Vignoble et découverte sur le site de Vénéjan. Ce sera fait.

Il précise que l'auberge est classée dans « Atout France » qui a trois missions complémentaires :

- Promouvoir et développer la Marque France.fr à l'international ;
- Adapter l'offre française à la demande touristique nationale et internationale ;
- Accompagner les partenaires français, privés comme publics, en vue d'accroître leur compétitivité économique.

##### ➤ « Pâques en Provence »

Cette manifestation, portée par la Fédération Française de Cyclotourisme, est organisée chaque année en Provence dans la Drôme, le Vaucluse ou le Gard.

Cette année la commune de Vénéjan a été sollicitée pour recevoir cet événement le week-end de Pâques qui rassemble environ 2000 cyclotouristes et accompagnants.

Dès que le programme sera reçu les hébergeurs en seront informés pour faire leur promotion auprès de ceux qui rechercheront des hébergements, de la restauration sur la commune, voire, selon la demande plus largement aux acteurs du tourisme de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

## **Rencontre du 28 novembre avec la responsable du tourisme de l'agglo**

**Participants** : B. Loison, M. Personelli, B. Tufféry, S. Valla

**Objectif de la rencontre** : faire connaissance et informer de l'événement Pâques-en-Provence qui se déroulera sur Vénéjan le 15, 16 et 17 avril 2017.

### **Sujets abordés**

#### **Pâques-en-Provence**

La Fédération française de cyclotourisme organise chaque année pour Pâques un rassemblement de cyclistes et propose des circuits. La précédente édition s'est déroulée à Gigondas-Vacqueyras. Cet événement amène beaucoup de monde, l'année dernière 2000 personnes se sont déplacées sur les trois jours. Le programme sera bientôt envoyé par la Fédération et sera au Pôle **tourisme Agglo Gard rhodanien**.

Les organisateurs sont à la recherche d'établissements d'hébergement et de restauration aux alentours de Vénéjan.

La commune compte une auberge avec 13 chambres, quelques gîtes et chambres d'hôte. Habituellement, les cyclistes préfèrent les campings. (Possibilité de s'installer autour du stade ?).

La responsable tourisme Agglo Gard rhodanien se fera le relais pour l'hébergement avec les communes environnantes.

Les organisateurs de cette manifestation demandent du matériel (comptoir pour une buvette, des barnums...). Ils souhaitent s'installer au Moulin. Il leur sera proposé de faire une visite guidée du village. Les caves, le boulanger pourraient proposer leurs produits.

#### **Tourisme, randonnées, activités de plein air à Vénéjan**

À terme, les GR ne seront plus entretenus et disparaîtront des carto-guides.

La Commune est toujours en attente de l'Agglo pour :

- l'entretien des panneaux du sentier de découverte le « Souffle des mots » ;
- l'entretien des panneaux du sentier de randonnée ;
- l'édition des carto-guides pour ces deux sentiers ;
- le déplacement du parcours de santé.